

46. — 18 MARS 1837. — *Lol qui fixe le budget du département des Travaux Publics pour 1837.* (1). — (Bull. offic., n. xi.)

Léopold, etc.

Art. 1<sup>er</sup>. Le budget du département des Travaux Publics pour l'exercice de 1837 est fixé à la somme de cinq millions neuf cent trente-trois mille trois cent trente-neuf francs soixante centimes, conformément au tableau ci-joint.

## Tableau du budget des Travaux Publics pour l'exercice 1837.

### CHAPITRE PREMIER.

#### *Administration centrale.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Traitement du ministre,	fr. 21,000 °	} fr. 163,250 °
— 2. Id. des fonctionnaires, employés et gens de service,	107,250 °	
— 3. Matériel,	17,000 °	
— 4. Papier pour l'administration centrale des postes,	7,000 °	
— 5. Mobilier,	10,000 °	

### CHAPITRE II.

#### *Garde civique.*

Art. unique. Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien d'armes,	95,000 °
---	----------

### CHAPITRE III.

#### *Milice.*

Art. unique. Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens,	1,600 °
--	---------

### CHAPITRE IV.

#### *Travaux publics.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Routes,	2,065,000 °	} fr. 3,274,833 60
— 2. Canaux et rivières,	298,510 °	
— 3. Ports et côtes,	20,585 °	
— 4. Phares et fanaux,	9,704 °	
— 5. Polders,	250,000 °	
— 6. Bâtiments civils,	28,000 °	
— 7. Personnel,	359,860 °	
— 8. Paiement des travaux d'entretien du canal de Gand au Sas de Gand (transfert de l'exercice périmé de 1852),	3,174 60 °	

A reporter, fr. 3,533,685 60

(1) Présentation à la chambre des représentants, par le ministre des finances, le 10 novembre. (*Monit.* des 21 et 22 novembre 1856. — Rapport par M. Heptia le 25 janvier. — (*Monit.* des 7 et 8 février 1837.) — Discussion, les 16, 17, 20, 21 février, 4 et 6 mars : adoption dans la dernière séance par les 66 membres présents ; — deux se sont abstenus. (*Monit.* des 17, 19, 21, 22 février ; 6, 7 et 8 mars 1837.) — Rapport au sénat par M. de Schirvel, le 10 mars. (*Monit.* du 12 mars 1857.) — Discussion les 11, 13, 14 et 15 mars : adoption le dernier jour par les 27 membres présents. (*Monit.* des 14, 17, 18 et 19 mars.)

Report fr. 5,533,683 60

## CHAPITRE V.

*Chemin de fer. — Service actuel des trois sections ouvertes et service éventuel de ces sections, et des sections à ouvrir dans le cours de l'année.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Entretien et police de la route proprement dite,	370,000 »	} fr. 1,345,000 »
— 2. Dépense de transport,	685,000 »	
— 3. Frais de perception,	290,000 »	

## CHAPITRE VI.

*Mines.*

Art. unique. Service des mines,	89,410 »
---------------------------------	----------

## CHAPITRE VII.

*Service des postes et messageries.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Traitement des employés,	300,700 »	} fr. 935,246 »
— 2. Matériel,	63,000 »	
— 3. Transport des dépêches,	541,546 »	
— 4. Service rural,	230,000 »	

## CHAPITRE VIII.

*Dépenses imprévues.*

Art. unique. Dépenses imprévues,	30,000 »
Total, fr. 5,933,359 60	

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.  
Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le Ministre des Travaux Publics,  
NOTREMB.

47. — *Loi qui fixe le budget du département de la Marine pour 1837* (1). (Bull. offio., n. xi.)

Art. 1<sup>er</sup>. Le budget du département de la Marine pour l'exercice de 1837 est fixé à la somme de six cent quarante-neuf mille trois cent cinquante-un francs, conformément au tableau annexé à la présente loi.

## Tableau du budget du département de la Marine pour 1837.

## CHAPITRE PREMIER.

*Administration centrale.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Personnel,	6,050 »	} fr. 9,550 »
— 2. Matériel,	3,500 »	
A reporter, fr. 9,550 »		

(1) Présentation à la chambre des représentants, par le ministre des finances, le 10 novembre. (*Monit.* des 21 et 22 novembre 1836.)—Rapport par M. Desmaizières le 20 janvier (*Monit.* du 21 janvier 1837.)  
— Discussion le 1<sup>er</sup> février : adoption par 66 voix contre 2 (*Monit.* du 3 février 1837).

Rapport au sénat par M. d'Ansembourg le 6 mars. (*Monit.* du 7 mars 1837.) — Discussion, les 7 et 8 mars : adoption dans la dernière séance par les 31 membres présents. (*Monit.* des 8 et 10 mars.)